

Histoire



Plantation d'un arbre de la liberté. (DR)

Pourquoi Nice s'est moqué de Toulon EN 1794 LORS DU CARNAVAL ?

En 1794, le carnaval de Nice railla Toulon après sa défaite face aux troupes républicaines.

Le 29 septembre 1792, le général Anselme pénétra dans la ville de Nice avec l'armée républicaine française. Le comté de Nice fut rattaché à la France, ainsi que la Principauté de Monaco, par la suite (lire par ailleurs). Une Société populaire régna sur Nice. Elle régira toute la vie. La vie politique, administrative, festive, touristique. Le 4 octobre 1792, elle prit une délibération sur la gestion des fêtes. Il était décidé que sur la place de la République (actuelle place Garibaldi) serait planté, comme un peu partout en France, un « arbre de la liberté » autour duquel se dérouleraient désormais les réjouissances populaires : « Il est nécessaire de réunir par les liens de la fraternité tous les citoyens libres de la ville par la plantation solennelle de l'arbre sacré de la liberté, dimanche prochain, sur la place des Victoires, dont le nom sera changé en place de la République. Un autel de la pa-

trie sera dressé, une messe constitutionnelle y sera dite, les citoyens de tous les villages du comté de Nice seront invités à cette fête civique. Les membres de tous les corps constitués civils et militaires seront invités à rendre par leur présence cette fête plus imposante. » Le 7 octobre fut donc planté un « arbre de la Liberté » au son de la musique d'un Te Deum, aux paroles laïcisées. C'est sur cette place qu'eurent lieu, les années suivantes, les réjouissances carnavalesques. Le carnaval de 1794 eut un ton particulier. Se déroulant au mois de janvier, il suivait de peu le siège de Toulon par les Anglais, qui avait pris fin en décembre 1793 grâce à un jeune capitaine nommé Napoléon Bonaparte. Toulon avait voulu organiser une contre Révolution en faisant appel au renfort des Anglais. Grâce à Bonaparte, les troupes républicaines françaises avaient fini par reprendre

la ville. Nice décida donc de se moquer de Toulon lors de la fête carnavalesque. Celle-ci, appelée « fête civique », se déroula le 9 janvier 1794.

Figures symboliques, bûcher et banquet civique

Ainsi que le raconte Annie Sidro dans son livre « Le Carnaval de Nice et ses fous », un cortège se forma. On y voyait un Hercule représentant la force du peuple ainsi qu'une déesse de la Liberté incarnée par une jeune Niçoise portée par quatre Romains et quatre sans-culottes. Un vieillard de... 102 ans paraissait sur une charrette tirée par deux chevaux tandis qu'un bataillon d'enfants représentait tout autour « l'espérance de la patrie ». Suivant un char portant le trésor absolu : une... pierre de la Bastille ! Oui, Nice avait pu se procurer un bout de trophée symbolique de la Révolution française.

Des acclamations montèrent sur son passage.

La Société populaire défila ensuite, brandissant sept drapeaux à l'effigie des figures révolutionnaires : Brutus, Marat, Rousseau, Lepelletier, Charlier, Bayle et Gasparin.

C'est alors qu'arriva le char des « Vainqueurs de Toulon ». On y voyait quatre hommes foulant aux pieds les drapeaux des pays européens coalisés contre la Révolution française – dont le drapeau anglais, évidemment. Un chroniqueur de l'époque commenta avec enthousiasme : « Ils traî-

rent dans la fange les enseignes odieuses de la tyrannie, avant qu'on les brûlât. »

Un bûcher fut, en effet, allumé. Un étendard avec les mots « Toulon la traîtresse » fut dé-

ployé et jeté dans les flammes. Des cris de victoires s'élevèrent de la foule. Ce bûcher fut une préfiguration de ceux qui, dans les années à venir, mettraient fin aux corsos carnavalesques. C'est le roi de Carnaval qu'on brûlerait.

Plus Toulon ! Des chants furent entonnés, des discours patriotiques prononcés. L'allégresse républicaine se répandait au milieu des flonflons de carnaval.

La cathédrale transformée en Temple de la raison

Le cortège contourna ensuite le port, au son des sirènes des bateaux et se dirigea vers la cathédrale Sainte-Réparate transformée en « Temple de la raison ». Les cloches se mirent à sonner – pas celles de la messe mais de la Liberté. La fête se poursuivit avec un « banquet civique ». Chaque citoyen avait été invité à dresser une table devant sa maison. La ratatouille fut assaisonnée de cris « Vive la République ! »

L'historien Joseph Combet rapporte dans son ouvrage « Fêtes révolutionnaires à Nice : « La joie, la liberté faisaient les honneurs du repas : l'égalité y présidait. »

Le soir, la ville fut illuminée. On se rendit à l'Opéra pour assister à une pièce la « Liberté reconquise ». Nice était heureuse de son carnaval républicain.

ANDRÉ PEYREGNE
magazine@nicematin.fr

Sur un char se trouvait le trésor absolu : une... pierre de la Bastille !

Nice et Monaco en 1792

Petit rappel de la situation de Nice et de Monaco au moment de la Révolution. À la suite de l'entrée en guerre de la France contre l'Autriche et la Prusse, en avril 1792, Nice est prise sans combat, le 29 septembre, par le général Anselme. En décembre 1792, des élections municipales sont remportées par le parti favorable au rattachement du comté de Nice à la France. Le parti a, à sa tête, l'avocat Jean-

Alexandre Pauliani. Les 18 communes occupées demandent elles aussi leur rattachement à la France.

Le département des Alpes-Maritimes né en 1793

Le 4 février 1793, la Convention nationale « déclare au nom du peuple français, qu'elle accepte le vœu librement émis par le peuple souverain du ci-devant comté de Nice dans ses assemblées primaires, et décrète en conséquence que le ci-devant comté de Nice fait partie intégrante de la Répu-

blique française ». Le 4 février 1793 « est créé un quatre-vingt-cinquième département, sous la dénomination des Alpes-Maritimes ». Le 14 février 1793, la Convention nationale décrète que « la ci-devant principauté de Monaco est réunie au territoire de la République française et fait partie du département des Alpes-Maritimes ». La situation durera vingt et un ans. Le traité de Paris du 30 mai 1814 rétablira la Principauté de Monaco et la situation d'avant 1789.



Bonaparte au moment de la prise de Toulon en 1793. (DR)